

« Cet homme est mon frère en humanité »

28 novembre 1972, exécution de Buffet et Bontems : le déclencheur

Mon intérêt pour l'abolition de la peine de mort est arrivé de façon très brutale. J'étais déjà abolitionniste, mais comme ça, sans trop me poser de questions. Le déclic, je peux le dater précisément, c'est le 28 novembre 1972. C'est l'exécution Buffet et Bontems à la prison de la Santé à Paris. Je me lève le matin, je m'occupe de mon gamin j'étais enceinte du deuxième, j'allume le poste de radio et j'entends qu'on avait, dans la cour de la prison de la Santé, ce jour-là, à Paris, dans ma ville, là où j'habitais, coupé la tête à deux hommes. Là, d'un seul coup, se rendre compte que, dans un pays qui se dit « pays des droits de l'homme », on continue à décapiter des gens comme aux sombres heures de la Révolution ou de l'épuration de la guerre, c'est choquant. C'est à partir de là que j'ai commencé à me poser des questions et que je me suis dit : « Ce n'est pas possible. Pas dans un pays comme la France. Après tout ce qui a été vécu, on ne peut pas continuer comme ça. On a dépassé le Moyen Âge, on a dépassé la Révolution, les Lumières, la Déclaration des droits de l'homme. Et continuer comme ça, en catimini, aux petites heures, à décapiter des gens, ça n'est pas possible ». Quelqu'un comme Robert Badinter a aussi été un déclencheur absolument remarquable. Son livre *L'exécution* a été quelque chose d'énorme pour moi.

J'ai adhéré à l'ACAT avec mon mari. On milite en couple depuis 1984. Les origines de cet engagement viennent déjà de mes parents on peut dire que je suis tombée dans la marmite du militantisme toute petite [...] On a donc commencé des réunions de groupe locales et, comme toujours dans ces cas-là, on a été pris dans le circuit, l'équipe

On l'appelle la « Madame Peine de Mort » de l'ACAT. Militante infatigable, Bernadette Forhan bataille depuis 30 ans avec son époux pour que cessent une fois pour toutes les exécutions capitales, partout où elles continuent de se produire dans le monde. Elle nous fait part avec passion du combat de sa vie.

Bernadette Forhan

d’animation régionale, etc. On a été membres du comité directeur. J’ai été membre du bureau et maintenant, je suis responsable de la thématique « peine de mort dans le monde » pour l’ACAT-France.

La foi comme moteur

Il y a tellement de raisons d’abolir [...] mais moi, en tant que chrétienne, il y a autre chose qui me fait militer pour l’abolition. Il est bien dit, dans la Genèse, que Dieu a fait l’homme à son image. Cela justifie notre opposition à la torture parce que torturer un homme, c’est défigurer Dieu. Mais en même temps, la peine de mort, c’est se prendre pour Dieu. Dans la Genèse, on nous raconte bien l’histoire de Caïn et Abel [...] Dieu a pardonné, a protégé, si je puis me permettre ce terme, a « protégé » l’assassin. Et moi, je suis quoi là pour juger de qui doit vivre et de qui doit mourir ? Quelque part, je n’en ai pas le droit, je ne suis pas Dieu. Et cet homme, qui est peut-être un assassin, c’est mon frère en humanité. C’est aussi mon frère en divinité puisque c’est un enfant de Dieu. Et sur le plan strictement humain, il y a aussi le fait qu’on ne peut pas réduire un être humain à un acte à un moment donné.

Trente années de rencontres et de moments gravés dans la mémoire

Je n’ai pas vu passer ces 30 années [...] Avec des moments inoubliables, des moments qu’on aurait voulu meilleurs. Lorsqu’on a fait partie du petit groupe qui a mis en route, avec d’autres associations, le premier congrès mondial contre la peine de mort en 2001 à Strasbourg, j’ai l’impression que c’était hier. Rencontrer Philippe Maurice¹, le dernier condamné à mort français [...] ou quelqu’un comme Antoinette Chahine² pour laquelle on a écrit et qui dit : « Ah, l’ACAT ! », qui nous serre dans ses bras, ce sont des souvenirs énormes. Aller à une réunion de l’assemblée générale de la coalition mondiale à Casablanca, voir un grand et bel homme qui nous voit et dit : « Vous êtes l’ACAT ! C’est grâce à vous que j’ai survécu pendant mes années de bagne, grâce aux correspondances que l’ACAT... » On écrit pendant des années à des prisonniers, à des condamnés à mort et on n’a pas de réponse [...] On en a une tous les trois ou quatre ans. Quand, d’un seul coup, on rencontre ces témoins, ce sont des moments qui restent gravés dans la mémoire. Je crois que, pour tous les membres de l’ACAT, la rencontre des témoins est quelque

chose de fondamental. Et je dois dire que ça booste, parce qu’à partir de là, on repart pour un tour !

À côté de ça, il y a tous les moments de désespoir. Il y a les moments très forts aussi sur le plan émotionnel. Je repense en particulier à ce 24 mars 2010 où on a manifesté à la Concorde le soir contre l’exécution de Hank Skinner. On était dans l’attente [...] On s’est quittés à la Concorde avec tous une énorme boule dans la gorge en se demandant si on allait avoir des nouvelles. Moi, je suis rentrée chez moi, je n’ai pas pu aller me coucher. Et, d’un seul coup, j’ai vu arriver le sursis, mais c’était une demi-heure, 45 minutes avant l’heure fatidique. Il avait un sursis et on allait pouvoir recommencer la bataille. Et ça, ce sont des moments qui restent imprimés. De même que pour Troy Davis, on a manifesté aussi. Et puis là, par contre, là, je suis allée me coucher parce qu’on n’avait toujours pas de nouvelles. Il y a eu un sursis de cinq heures, le temps qu’ils débattent pour, finalement, quand même l’exécuter. On ne peut pas laisser faire des choses comme ça. La vie dans les couloirs de la mort, l’isolement, le confinement, ce n’est pas humain. Ce n’est pas seulement la mise à mort qui est inhumaine. De toute façon, il n’y a pas de mise à mort « propre », « humaine », ça n’existe pas [...] Alors, on va me dire : « Oui, mais ce sont des assassins... » Oui, mais ce n’est parce qu’eux ont été inhumains à un moment donné qu’on va programmer l’inhumanité d’une société. Donc, il faut continuer à se battre là-dessus.

Le défi : abolir la peine de mort avant tout dans les esprits

Il y a, bien sûr, le problème de l’abolition en droit [...] On y arrive parce que, maintenant, une majorité de pays a aboli la peine de mort en droit. Il y en a qui l’ont abolie plus ou moins dans les faits. Ça fait plus de 10 ans qu’il n’y a pas d’exécution. Là, il y a encore des discussions au Maroc. On continue à condamner à mort, mais on n’exécute plus. Le plus important, c’est d’abolir la peine de mort dans les têtes. On a un travail d’information à faire et un travail de formation et d’éducation pour que ce soit bien clair dans la tête de tout le monde [...] D’une part, ça n’a jamais ramené la vie d’une victime. Ça ne fait que mettre une autre famille dans la douleur et dans le deuil. Ça ne rend pas les pays plus sûrs, ça n’empêche pas les attentats [...] Et en tant que chrétien, on peut quand même parler de la conversion et de la rédemption. Ça ne permet pas à la personne

de changer, de prendre conscience de la gravité de son acte. Donc, je pense qu’on a toujours du travail, même en France, même dans un pays abolitionniste. Alors, c’est vrai que, souvent, on me dit : « Oui, mais la France a aboli, ça y est, c’est bon, on est tranquille ». Et bien non, parce qu’il y a encore des gens qui vont, à chaque fait divers un peu sinistre, commencer à dire : « Il faut rétablir la peine de mort, etc. » La France ne peut pas rétablir la peine de mort puisqu’elle a ratifié des conventions internationales. Ça, les gens ne le savent pas et un certain nombre de députés, qui disent qu’on peut rétablir, racontent des mensonges parce que, eux, en tant que législateurs, savent pertinemment qu’on ne peut pas revenir en arrière [...] Notre boulot à l’ACAT, c’est de dire : « Attention ! Ce qu’ils vous racontent, ce n’est pas vrai. » Il faut que nous, nous soyons armés pour la discussion avec les partisans de la peine de mort pour pouvoir amener les gens à se poser des vraies questions pour finir, eux aussi, par être clairs dans leur tête. Et puis, il faut qu’on mette la pression sur le Vatican pour que le catéchisme universel soit clairement opposé à la peine de mort. On sait bien que les différents papes qui se sont succédés, que ce soit Jean-Paul II, Benoît XVI et François maintenant, sont contre la peine de mort. Mais il faudrait que ce soit clairement écrit afin que l’on ne puisse, en aucun cas, justifier le recours à la peine de mort. De la même manière que l’on dit clairement qu’en aucun cas, on ne peut recourir à la torture. Il y a des fondamentaux, un socle sur lequel on ne peut pas négocier.

« La patience est un arbre aux racines amères, mais aux fruits délicieux »

À l’assemblée générale, on a parlé de « La vision de l’ACAT à 10 ans ». Très franchement, mon vœu le plus profond serait qu’on n’ait pas besoin de fêter les 50 ans de l’ACAT. Si, dans dix ans, il n’y avait plus de torture et que l’on ait vraiment réussi à faire appliquer les conventions internationales, qu’il n’y ait plus de peine de mort, qu’on ait réussi à changer les mentalités [...] Il y a tellement de chrétiens de par le monde, si tous les chrétiens s’investissaient vraiment et appliquaient vraiment le message du Christ, et bien, dans 10 ans, il n’y aurait plus d’ACAT. Ça, c’est vraiment mon vœu. Donc, il faut que les militants de l’ACAT continuent à poser des actes, à poser des paroles, qu’ils n’aient pas peur de passer pour ringards [...] J’avoue que je peux quitter des tas de choses, j’arrive en fin de mandat de certains autres

engagements, mais à chaque fois, je dis : « Mon premier engagement, c’est l’ACAT ». J’y tiens d’autant plus que c’est un mouvement œcuménique. Et là, on a une vraie parole à porter à toutes les communautés chrétiennes, toutes sans exception. À partir du moment où elles se revendiquent comme chrétiennes, ça veut dire qu’elles font leur le message du Christ. C’est ça qui fait la force du combat. J’avais eu l’occasion, à l’époque, de faire un petit article pour le *Courrier* que j’avais intitulé *Éloge de la patience*. Je pars du principe que les deux vertus fondamentales du bon militant acatien, c’est la persévérance et la patience. J’avais terminé ce papier par un petit proverbe arabe qui dit que la patience est un arbre aux racines amères, mais aux fruits délicieux. Et c’est vrai que quand on rencontre des gens pour lesquels on est intervenu, les fruits sont magnifiques. Ils sont plus que délicieux, ils sont vraiment magnifiques. ●

1. Condamné à mort par la Cour d’assises de Paris en 1980 pour le meurtre d’un policier, Philippe Maurice est le dernier condamné à mort en France. Sa peine a été commuée en réclusion criminelle à perpétuité en 1981.

2. En 1994, alors qu’elle est étudiante à la faculté de Beyrouth, Antoinette Chahine est accusée d’avoir participé au meurtre d’un prêtre. Condamnée à mort en 1997, sa peine est commuée en réclusion criminelle à perpétuité. Après avoir bénéficié d’une campagne mondiale de soutien et au terme de cinq ans d’emprisonnement et de torture, elle est finalement acquittée en 1999. Il s’agit de l’une des plus fameuses militantes pour l’abolition de la peine de mort.